

Communiqué de Presse : Carrière Imerys à Razac : Victoire d'étape, **Les cours d'eau de Razac reconnus par les services de l'État**, La multinationale devra revoir sa copie.

31 juillet 2026

Les cours d'eau de Razac reconnus par les agents de la DDT.

Le 7 juillet, malgré sécheresse et canicule, les sources et cours d'eau de Razac coulent toujours, comme on peut le voir sur les photos ci-après.

La visite complémentaire a eu lieu le 17 juin et l'administration conclue que « **cette expertise corrobore les conclusions de la première visite de terrain** ». Il s'agit pour nos associations d'une victoire importante qui **confirme la qualité de notre expertise indépendante** fournie l'an dernier à la DREAL : **ce sont bien des cours d'eau qui coulent à Razac**.

Cette visite complémentaire en période d'étiage fait suite à la visite hivernale du 14 novembre 2025, concédée par la Préfecture suite à la mobilisation de Sauvegardons Razac et à la grève de la soif de Noella Chatenoud. Les agents de la DDT avaient alors repéré des sources et reconnu une forte présomption de cours d'eau, Imerys avait été contraint de mettre la zone en défens en attendant la visite printanière.

Ces nouveaux éléments devront être pris en compte par l'entreprise : une instruction complémentaire du dossier ICPE va démarrer sous peu.

Cela démontre ce que nous dénonçons depuis plus de deux ans : l'insuffisance de l'étude d'impact réalisée par le bureau d'étude SHE, co-géré par l'épouse du directeur d'Imerys. **Nous demandons la suspension du chantier jusqu'à ce que notre recours contentieux soit jugé, et la réalisation d'une nouvelle étude d'impact sur l'ensemble du projet par un bureau d'étude indépendant.**

Concernant les deux cours d'eau qui sont officiellement reconnus grâce à notre persévérance, **ils apparaîtront d'ici la fin de l'été sur la carte officielle des cours d'eau de France et seront désormais protégés par la Loi sur l'Eau.**

Les associations requérantes « Sauvegardons Razac et le bassin de la Côte », FNE NA, SEPANSO 24, SOS Forêt Dordogne et les riverains se félicitent de cette nouvelle qui légitime leur action pour la préservation de l'environnement, et continuent leur appel à soutien pour financer la suite de la procédure juridique via HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/sauvegardons-razac-et-le-bassin-de-la-cote/adhesions/adhesion-a-l-association>

Dans le contexte climatique actuel, nous demandons la plus grande vigilance dans la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Associations signataires :

Association Sauvegardons Razac et le bassin de la Côte
FNE Nouvelle-Aquitaine
SEPANSO Dordogne